

ANSD

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL EN 2012



MAI 2015

Directeur Général, Directeur de publication
Aboubacar Sédikh BEYE

Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mbaye FAYE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Cheikh Tidiane NDIAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Directeur de l'Administration Générale et des Ressources Humaines P.I.	Djibril Oumar LY
Agent Comptable Particulier (ACP)	Alpha Amar NIANG
Chef de la Cellule de Programmation, d'Harmonisation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale P.I.	Mam Siga NDIAYE

COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION

Seckène SENE, Amadou FALL DIOUF, Mamadou BAH, Baba NDIAYE,
Mamadou DIENG, El Hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA

COMITE DE REDACTION

0. PRESENTATION DU PAYS	Amadou FALL DIOUF
1. DEMOGRAPHIE	Mahmouh DIOUF
2. MIGRATION INTERNATIONALE	Awa CISSOKO
3. EDUCATION	Adjibou Oppa BARRY
4. EMPLOI	Serge MANEL et Jean Rodrigue MALOU
5. SANTE	Atoumane FALL et Abdoulaye FAYE
6. JUSTICE	Jean Pierre Diamane BAHOM
7. ASSISTANCE SOCIALE	Ndèye Aïda FAYE
8. EAU ET ASSAINISSEMENT	Momath Cisse
9. AGRICULTURE	Fodé DIEME
10. ENVIRONNEMENT	Mamadou FAYE
11. ELEVAGE	Modou Ndour FAYE
12. PECHE MARITIME	Mody DIOP
13. TRANSPORT	Bocar KA
14. TOURISME	Adama SECK
15. BTP	Fahd NDIAYE
16. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Mamadou WONE et Maxime Bruno NAGNONHOU
17. INSTITUTIONS FINANCIERES	Malick DIOP
18. COMMERCE EXTERIEUR	El Hadj Oumar SENGHOR et Daouda BALLE
19. COMPTES ECONOMIQUES	Mamadou Ngalgou KANE et Adama SECK
20. PRIX A LA CONSOMMATION	El Hadji Malick Cisse et Baba NDIAYE
21. FINANCES PUBLIQUES	Madiaw DIBO

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal
Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ISSN 0850-1491

Introduction

La dynamique de la population et les perspectives démographiques sont au centre des politiques de populations. En effet, **il s'agit de connaître l'état de la population, son évolution et les changements induits par l'interrelation des différents principaux phénomènes démographiques** (fécondité, mortalité et migration) au cours des dernières années. La connaissance des situations passées et **présentes permet de disposer d'informations utiles à l'appréciation des conditions d'évolution de la population. A ce titre**, les questions de populations apparaissent cruciales pour le développement et **l'avenir d'un pays**. Au Sénégal, la croissance démographique importante pourrait constituer un frein à son développement si elle **n'est pas maîtrisée**. A défaut, cela pourrait porter atteinte à **l'efficacité de la lutte contre la pauvreté et la promotion d'une croissance économique durable**.

Tout comme le développement dépend d'une connaissance fiable des ressources naturelles et des autres ressources disponibles, une planification efficace de développement dépend de nos connaissances en matière de composition, de croissance et de mouvements de la population. Les besoins en matière de **salles de classe, d'emplois et de logements sont au centre des préoccupations des dirigeants**.

Dans cette dynamique, le développement économique et social va-t-il de pair avec la croissance démographique ? Ce qui est certain, **c'est que la capacité d'un pays à comprendre le comportement des êtres humains restera liée aux connaissances élémentaires des questions de population**.

Ce chapitre comprend deux parties. La première, consacrée à l'état de la population sénégalaise, traite de sa structure et de sa répartition. La seconde partie, qui porte sur la dynamique de la population, traite de la fécondité et de la mortalité.

I.1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

Connaître l'état d'une population est indispensable pour répondre aux besoins nationaux en données de base sur la population. Ces données sont nécessaires dans l'élaboration des projections démographiques, la planification du développement socio-économique à moyen et long termes, la répartition de la population selon les unités administratives, entre autres.

I.1.1. STRUCTURE DE LA POPULATION SENEGALAISE PAR AGE ET PAR SEXE

En 2012, la population sénégalaise projetée est estimée à 13 207 873 habitants (dont 6 527 659 hommes et 6 680 214 femmes) avec un taux d'accroissement annuel de 2,69%². La densité moyenne est de 67,98 habitants au km². Cet accroissement est la résultante du taux brut de natalité (37,6 ‰) et du taux brut de mortalité (10,8 ‰). Entre 2002 et 2012, le rythme d'accroissement annuel de la population s'est stabilisé à 2,7%. Au rythme actuel d'évolution de la croissance démographique, la population sénégalaise pourrait doubler dans 26 ans.

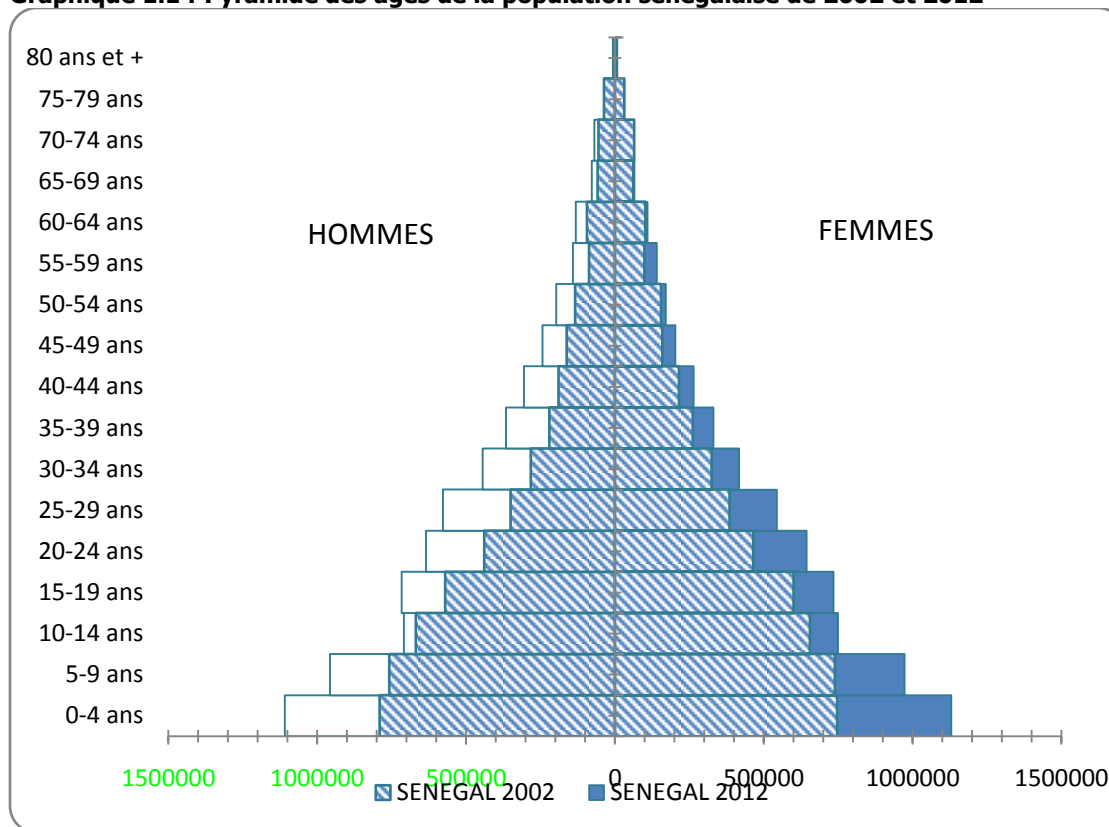
La structure par âge de la population sénégalaise en 2012, à l'image de la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne, résulte très largement de sa fécondité et, dans une moindre mesure, de sa mortalité. Elle se caractérise par sa forte jeunesse. La population âgée de moins de 15 ans représente 42,1 % contre seulement 5,0 % de pour celle âgée de 60 ans et plus.

Par ailleurs, l'augmentation de la population par groupe d'âges, particulièrement sensible chez les enfants de 0 à 4 ans et de 5 à 9 ans, traduirait une baisse plus rapide de la mortalité par rapport à la fécondité. Ainsi, entre 2002 et 2012, la proportion des enfants de moins de cinq ans est passée de 15,3% à 16,7%.

Selon les données de la répartition par grands groupes d'âges, la population potentiellement active, (15-64 ans), représente 54,7% de la population totale contre 45,3% de la population inactive (0-14 ans et 65 ans et plus). Le coefficient de dépendance qui en découle est de 83%. En d'autres termes, pour 100 personnes actives, il y aurait 83 personnes inactives à leur charge. Cet indicateur est le rapport de la population inactive sur la population potentiellement active. Entre 2002 et 2012, le rapport de dépendance est passé de 90 % à 83 %. Cette baisse, conforme aux recommandations sur le dividende démographique, ne sera profitable que si un certain nombre de défis actuels sont relevés avec succès : le sous-emploi, l'analphabétisme encore élevé, la faible productivité des différents secteurs économiques, notamment le secteur agricole.

² Ce taux correspond au taux d'accroissement naturel de la population, sous l'hypothèse d'absence de phénomène migratoire (taux d'accroissement migratoire nul). Il s'agit de la différence entre les taux bruts de natalité et de mortalité.

Graphique 1.1 : Pyramide des âges de la population sénégalaise de 2002 et 2012



ANSD, données de projections 2012 et RGPH 2002

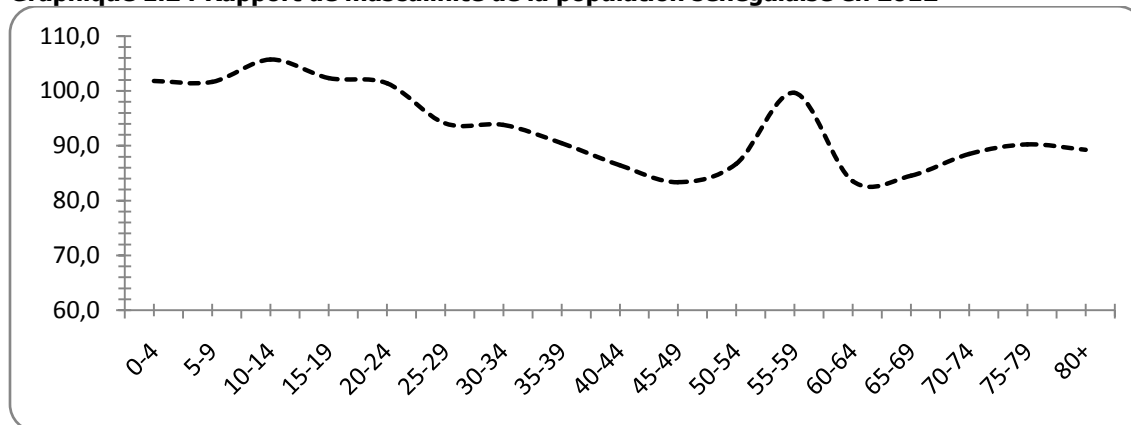
Tableau 1.1 : Répartition de la population en 2012 par groupes d'âges selon le sexe au Sénégal

Groupe d'âges	Hommes	Femmes	Ensemble	Rapport de masculinité
0-4	1 115 443	1 095 889	2 211 332	101,8
5-9	961 342	946 009	1 907 351	101,6
10-14	740 466	700 471	1 440 937	105,7
15-19	724 894	708 424	1 433 319	102,3
20-24	635 446	626 896	1 262 342	101,4
25-29	537 195	571 155	1 108 350	94,1
30-34	411 614	438 975	850 589	93,8
35-39	327 086	361 519	688 604	90,5
40-44	261 319	302 236	563 555	86,5
45-49	200 559	240 660	441 219	83,3
50-54	168 420	194 272	362 693	86,7
55-59	139 055	139 580	278 635	99,6
60-64	108 572	129 961	238 533	83,5
65-69	64 602	76 448	141 050	84,5
70-74	60 640	68 540	129 180	88,5
75-79	30 794	34 123	64 917	90,2
80+	40 211	45 056	85 267	89,2
Sénégal	6 527 659	6 680 214	13 207 873	97,7

ANSD, données de projections 2012

L'analyse de la structure par sexe montre que les hommes sont numériquement moins nombreux que les femmes avec 98 hommes pour 100 femmes (97,7 %). Cependant, le rapport de masculinité varie sensiblement selon l'âge. Comme illustré sur le graphique ci-dessous, de la naissance jusqu'à 24 ans, on enregistre plus de garçons que de filles. Cependant, à partir de 25 ans, la tendance s'inverse. La surmortalité masculine et une émigration plus forte des hommes pourraient expliquer ce phénomène.

Graphique 1.2 : Rapport de masculinité de la population sénégalaise en 2012

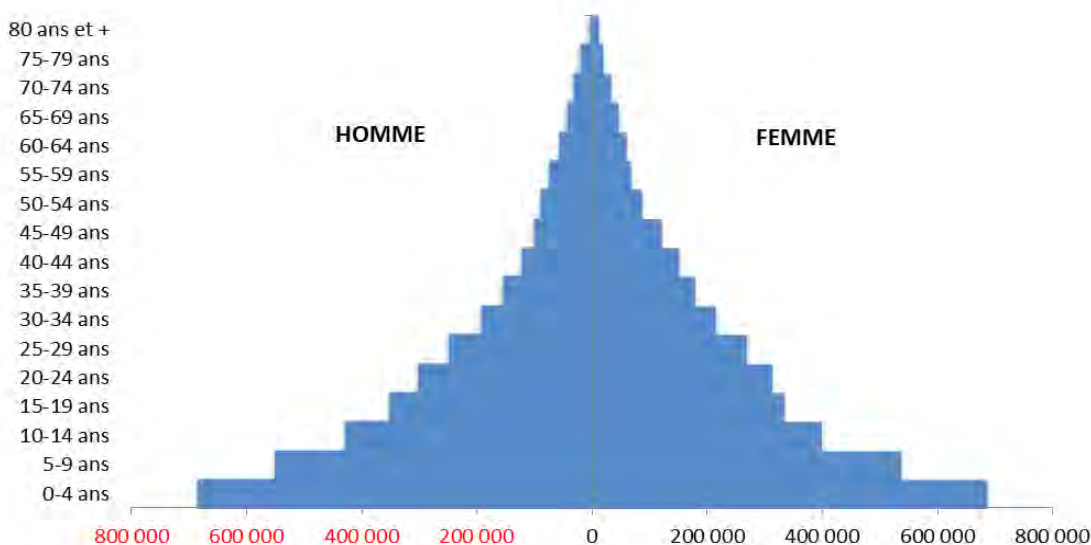


ANSD, données de projections 2012

I.1.2. STRUCTURE PAR AGE DE LA POPULATION ET MILIEU DE RESIDENCE

Les différences d'ordre socioéconomique, culturel et géographique entre les milieux urbain et rural peuvent être à l'origine de comportements démographiques différents. L'analyse de la pyramide des âges de la population sénégalaise en 2012 selon le milieu de résidence conforte bien une telle hypothèse.

Graphique 1.3 : Pyramide des âges du milieu rural sénégalais en 2012

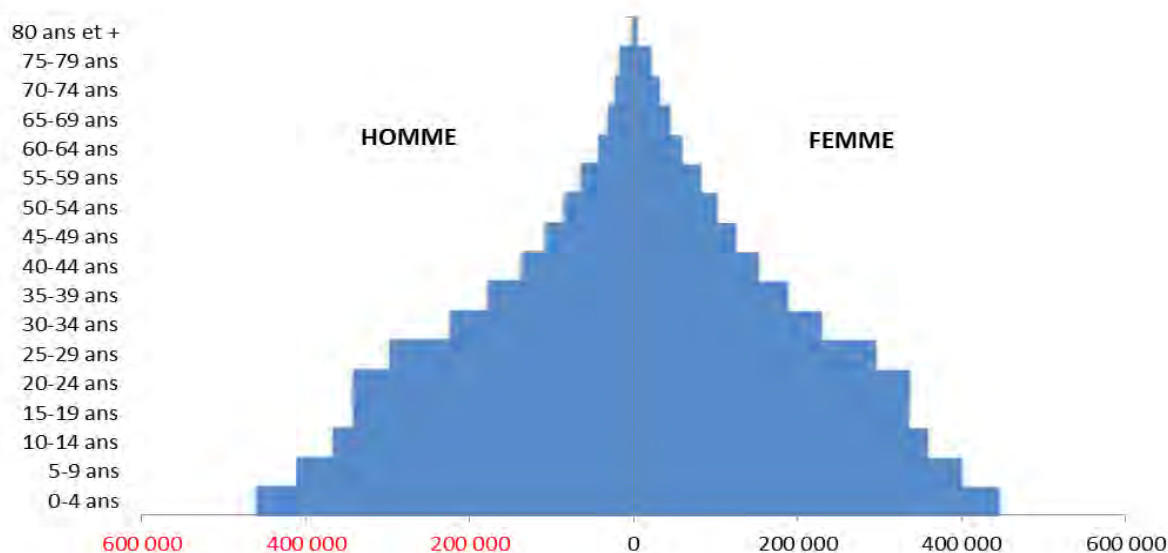


ANSD, données de projections 2012

A l'image de la structure par âge de la population totale, la pyramide des âges du milieu rural sénégalais se caractérise par une base large et un sommet effilé. Bien que la société sénégalaise connaisse une tendance à l'urbanisation à la hausse, elle reste majoritairement rurale, avec une population estimée à 6 920 894 habitants (soit 52,4 % de la population totale). Le nombre moyen d'enfants par femme particulièrement élevé en milieu rural (6,0 enfants selon l'EDS-MICS 2010-2011) se reflète sur la pyramide à travers l'importance des effectifs des moins de 15 ans. Par ailleurs le rétrécissement progressif rapide de la pyramide des âges à partir de 15 ans traduit une mortalité adulte relativement plus importante dans les zones rurales.

Contrairement au milieu rural, la structure par âge du milieu urbain s'écarte à bien des égards de la structure par âge de la population totale.

Graphique 1.4 : Pyramide des âges du milieu urbain sénégalais en 2012



ANSD, données de projections 2012

En effet, la pyramide des âges du milieu urbain traduit non seulement une fécondité moins élevée par rapport au milieu rural (3,9 enfants par femme selon l'EDS-MICS 2010-2011) mais également une diminution importante de la mortalité. L'attraction des centres urbains qui constituent des pôles de concentration des activités économiques mais aussi des infrastructures éducatives plus diversifiées entraîne des mouvements migratoires des jeunes ruraux vers les villes. Ainsi, les anomalies (excroissances) constatées au niveau des groupes d'âges 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans peuvent s'expliquer par le phénomène de l'exode rural.

I.1.3. DISPARITES REGIONALES DE LA POPULATION

La population sénégalaise est inégalement répartie à l'intérieur du territoire national. Les effectifs de populations les plus élevés se retrouvent dans les régions de Dakar, Thiès et Diourbel, avec respectivement 2 703 203 habitants (20,5 % de la population totale), 1 743 707 habitants (13,2 %) et 1 442 418 habitants (10,9 %). Par ailleurs, les régions septentrionales et orientales du pays se caractérisent par la faiblesse de l'effectif de leur population. La région de Kédougou enregistre le plus faible effectif de population avec 137 485 habitants (1,0 %).

Tableau 1.2 : Répartition de la population totale par région de résidence selon le sexe et la densité en 2012 au Sénégal

REGIONS	Hommes	Femmes	Ensemble	Densité
DAKAR	1352789	1 350 414	2 703 203	4951
DIOURBEL	690115	752 303	1 442 418	297
FATICK	395577	399 713	795 290	113
KAFFRINE	291 819	297 599	589 418	53
KAOLACK	410 503	430 136	840 639	160
KEDOUGOU	66 882	70 603	137 485	8
KOLDA	318 126	320 189	638 315	47
LOUGA	444 551	461 418	905 969	35
MATAM	277 188	296 206	573 394	20
SAINT LOUIS	464 533	481 900	946 433	50
SEDHIOU	225 393	230 376	455 769	62
TAMBACOUNDA	343 869	345 104	688 973	16
THIES	871 825	871 882	1 743 707	264
ZIGUINCHOR	372 426	374 434	746 860	102

ANSD, données de projections 2012

La densité est un indicateur qui donne une meilleure visibilité sur la concentration ou la dispersion de la population dans l'espace. Les régions à fortes densités se trouvent être les plus peuplées, dont Dakar (4951 habitants/km²), Diourbel (297 habitants/km²) et, dans une moindre mesure, Thiès (264 habitants/km²). La région de Kédougou enregistre la plus faible densité, avec 8 habitants au km².

Le poids relativement plus important de l'agglomération dakaroise accentue le déséquilibre de la répartition de la population sur le territoire national. En effet, l'agglomération dakaroise, qui représente 0,3 % de la superficie du Sénégal, concentre à elle seule 2,7 millions d'habitants, soit 20,5 % de la population totale.

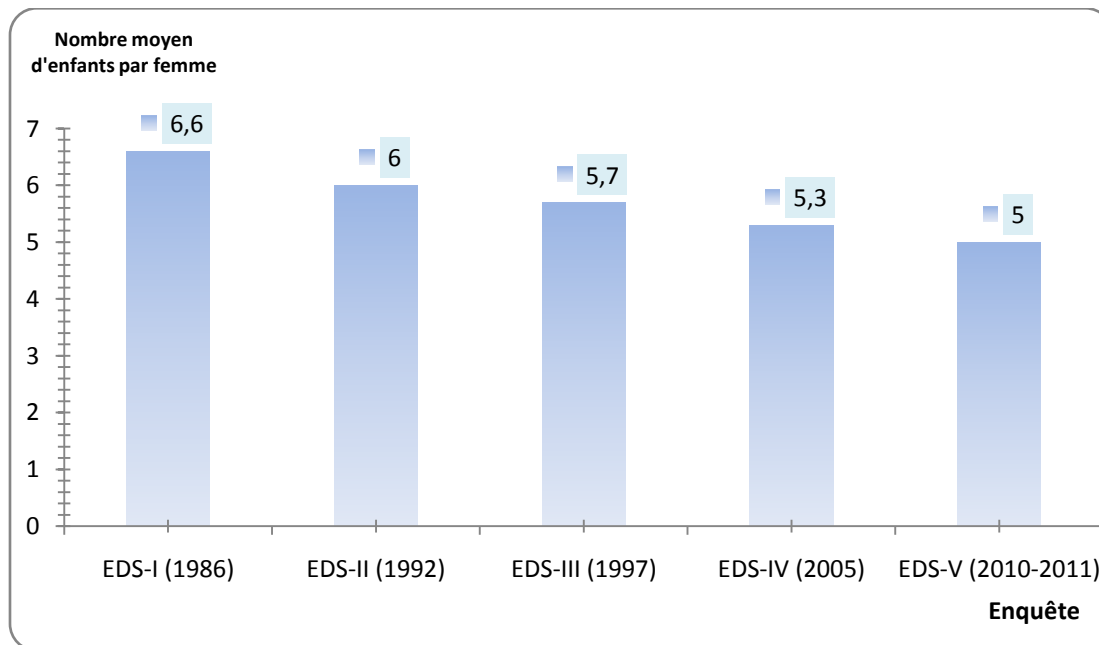
I.2. DYNAMIQUE DE LA POPULATION

I.2.1. EVOLUTION DE LA FECONDITE

Les niveaux et tendances de la fécondité constituent une préoccupation fondamentale pour le Sénégal tel que notifié dans la déclaration de politique de population. En effet, la connaissance des indicateurs de fécondité est importante **pour la formulation et la mise en œuvre des** politiques de développement. En tant que composante essentielle de la dynamique de la population, la fécondité joue sensiblement sur la structure par âge de la population.

Les données de la série des Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) réalisées de **1986 à 2011**, permettent de saisir la tendance globale du phénomène. L'analyse du graphique ci-dessous révèle que le nombre moyen d'enfants par femme est passé de 6,6 à 5,0 de 1986 à 2011. Ce résultat traduit une diminution timide du nombre **moyen d'enfants** par femme de 1,6 naissance en 25 ans. En 2012, cet indice est estimé en moyenne à 4,8 enfants par femme, selon les données de projections démographiques.

Graphique 1.5 : Evolution de l'indice synthétique de fécondité entre 1986 et 2011 au Sénégal



ANSD, série des EDS 2012.

Par ailleurs, une disparité importante apparaît selon le milieu de résidence. Le **rapport de l'EDS-MICS 2010-2011** indique que le nombre moyen d'enfants par femme au terme de sa vie féconde serait de 3,9 en milieu urbain et de 6,0 en milieu rural. Cette différence révèle un changement de comportement en matière de

fécondité plus rapide chez les femmes urbaines plus enclines à utiliser des contraceptifs modernes (20% contre 7% en milieu rural, EDS-MICS 2010-2011).

Les problèmes de scolarisation et de maintien des filles à l'école, l'accessibilité aux services de planification familiale et les pesanteurs socioculturelles pourraient constituer autant de facteurs défavorables à une baisse de la fécondité en milieu rural.

I.2.1.1. Structure et dynamique de la fécondité par âge

L'analyse de la structure par âge de la fécondité au Sénégal permet de déceler les groupes qui contribuent à l'augmentation de la fécondité. Dans cette perspective, l'examen des taux de fécondité par âge permet d'apprécier la prévalence des maternités à risques au sein d'une communauté : il s'agit de la fécondité des adolescentes et des femmes plus âgées.

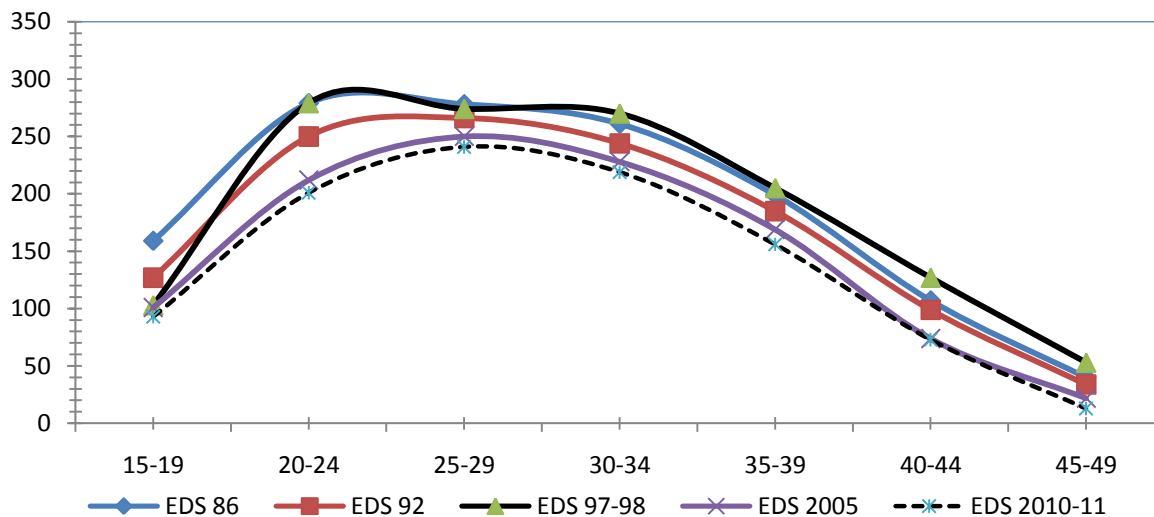
Les courbes des taux de fécondité par âge du Sénégal (Graphique 1.5) obéissent au schéma classique généralement observé dans les pays à forte fécondité : une fécondité précoce élevée chez les femmes âgées de 15-19 ans (93‰), avant d'atteindre son optimum à 25-29 ans (254‰) et se maintenir à un niveau élevé à 35-39 ans (138‰).

Tableau 1.3 : Evolution de la fécondité entre 1978 et 2012 au Sénégal

	ESF	EDSI	EDSII	EDSIII	EDSIV	EDS_MICS	EDS Continue
Age	1978	1986	1992	1997	2005	2010/11	2012
15-19	189	154	127	103	101	93	80
20-24	304	270	250	219	212	201	210
25-29	332	271	266	240	250	241	246
30-34	265	261	244	245	228	219	223
35-39	197	196	185	186	169	156	184
40-44	108	89	99	99	74	73	97
45-49	34	36	34	41	22	13	19
ISF	7,1	6,4	6	5,7	5,3	5	5,3
Urbain	6,5	5,4	5,1	4,3	4,1	3,9	4,1
Rural	7,5	7,1	6,7	6,7	6,4	6	6,3

Entre 1992 et 2011, une baisse sensible de la fécondité est observée dans la tranche d'âges 40-44 ans (99 contre 73‰).

Graphique 1.6 : Evolution du taux de fécondité par âge entre 1986 et 2011 au Sénégal



ANSD, données EDS 86, 92, 97-98, 2005 et EDS-MICS 2011

Le niveau de fécondité des adolescentes a diminué au cours de la période 1986-2011 passant de 154 naissances vivantes pour 1000 adolescentes en 1986 (154‰) à 93 naissances vivantes pour 1000 adolescentes en 2011 (93‰). Cette tendance à la baisse ne saurait masquer le niveau élevé de la fécondité des adolescentes, étant donné ses implications en matière de morbidité et de mortalité maternelle et infantile.

Globalement, la baisse des taux de fécondité par âge est plus perceptible chez les jeunes générations. En effet, les nouvelles aspirations pour leurs enfants, les nouveaux comportements moins inégalitaires au sein des couples, l'urbanisation galopante et la scolarisation progressive des filles transforment les comportements de fécondité, en particulier pour les jeunes générations citadines.

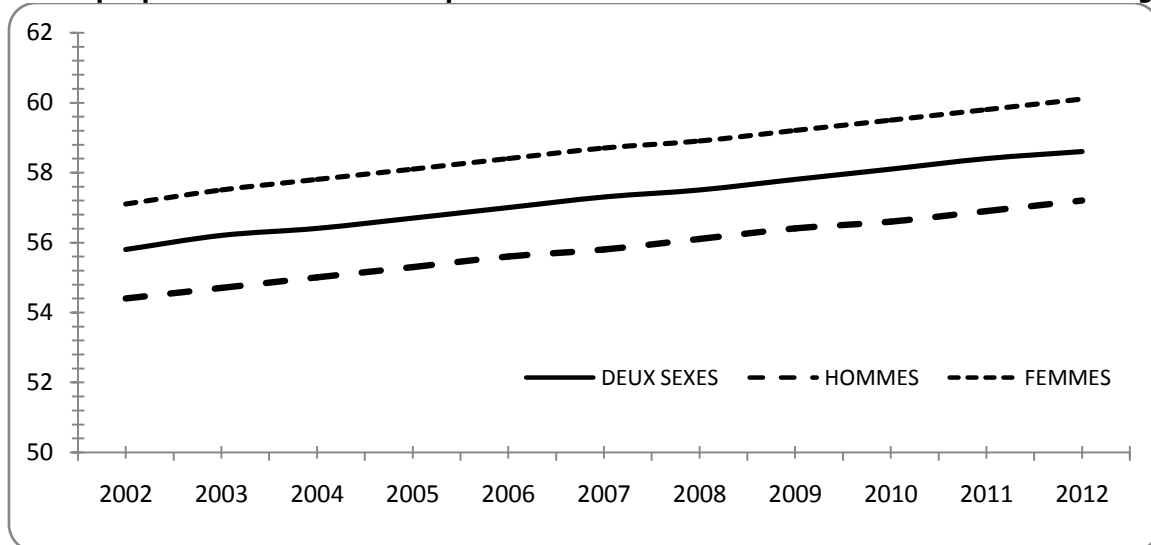
I.2.2. MORTALITE

I.2.2.1. Evolution de l'espérance de vie à la naissance

L'espérance de vie est un indicateur de développement humain, qui représente la durée de vie moyenne, soit l'âge moyen au décès, d'une génération d'hommes et de femmes dans un territoire donné. Cet indicateur, **composante de l'indice de développement humain**, est donc une mesure pertinente de la situation sanitaire d'un pays.

Les données de projections démographiques indiquent une augmentation de l'espérance de vie à la naissance quel que soit le sexe.

Graphique 1.7 : Evolution de l'espérance de vie à la naissance entre 2002 et 2012 au Sénégal



Source : ANSD, données de projection 2012.

Alors qu'elle était estimée à 55,8 ans en 2002 (tous sexes confondus), l'espérance de vie à la naissance a sensiblement augmenté au cours de la dernière décennie pour atteindre 58,6 ans en 2012. En d'autres termes, les sénégalais nés en 2012 pourront vivre en moyenne 2 ans et 8 mois de plus que la génération 2002, soit un gain annuel de 3,4 mois de longévité.

Globalement, les femmes vivent en moyenne plus longtemps que les hommes (60,1 ans contre 57,2 ans, en 2012). Cette évolution de l'espérance de vie au Sénégal est la résultante d'un système qui lie de très nombreux facteurs comme, le niveau de vie, l'instruction, les pratiques alimentaires et les modes de vie plus généralement, mais aussi l'accès aux soins de santé. Cependant, le faible niveau de l'espérance de vie traduit autrement l'existence d'énormes défis à relever dans la lutte contre la mortalité aux différents âges.

Le facteur qui influe le plus sur cette espérance de vie reste toutefois la mortalité aux bas âges. L'étude de son tendance témoigne des efforts engagés en matière de prise en charge de l'enfant.

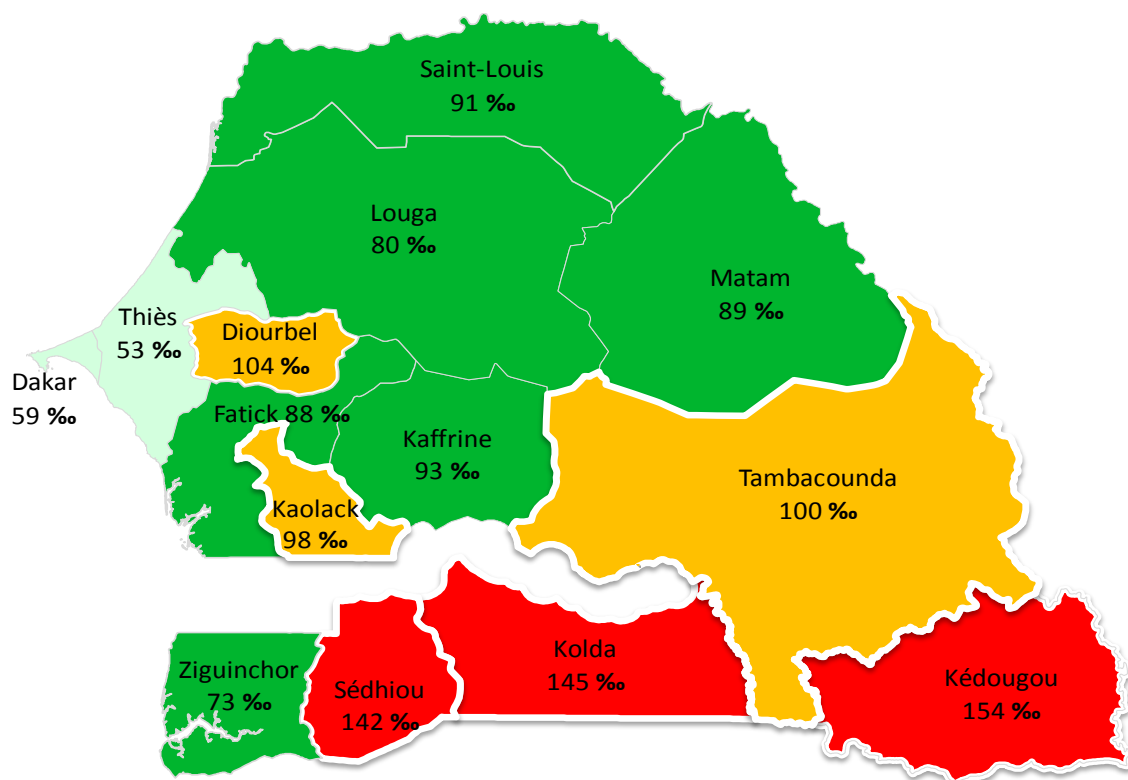
1.2.2.2. Mortalité infantile juvénile

Autrefois considérée comme une préoccupation purement familiale, la santé de l'enfant est devenue un domaine prioritaire de la santé publique. Ainsi, à l'aube du XXI^{ème} siècle, les objectifs du Millénaire pour le développement en ont fait une question centrale qui relève des droits de la personne humaine et l'ont placée au cœur de la lutte contre la pauvreté et les inégalités.

Au Sénégal, la situation actuelle traduit une diminution non négligeable de la mortalité infanto-juvénile. Entre 1997 et 2011, le **nombre de décès d'enfants de moins de cinq ans pour 1000 naissances vivantes** est passé de 139 à 72‰. Cette tendance globale à la baisse cache des disparités importantes selon les régions de résidence.

A l'examen des disparités régionales de la mortalité infanto-juvénile au Sénégal, on peut dégager quatre groupes de régions selon l'ampleur du phénomène, comme indiqué sur la carte.

Graphique 1.8 : Mortalité infanto-juvénile selon la région de résidence, au Sénégal en 2011



Source : EDS-MICS, Sénégal 2011

- **Les régions à très forte mortalité infanto juvénile** : il s'agit des régions de Sédhiou, Kolda et Kédougou situées dans la partie Sud du pays. Le niveau très élevé des risques de décès (quotients de mortalité) des enfants dans cette zone pourrait être lié aux conditions géo-climatiques favorables à la prolifération des cas de paludisme et des maladies respiratoires et diarrhéiques. Par ailleurs, ces régions se caractérisent par une population majoritairement rurale, généralement confrontée à des problèmes d'accès aux services sanitaires.

- **Les régions à forte mortalité infanto juvénile** : il s'agit des régions de Kaolack, Diourbel et Tambacounda. La forte prévalence de la mortalité infanto-juvénile dans ces régions pourrait s'expliquer par l'incidence de la pauvreté dans ces zones.
- **Les régions à mortalité infanto-juvénile moyenne** : cette catégorie regroupe plus de régions. Ceci traduit la tendance globale à une transition sanitaire au Sénégal. Les régions de Saint-Louis, Louga, Matam, Fatick, Kaffrine et Ziguinchor enregistrent des quotients de mortalité infanto-juvénile qui gravitent au tour de 80‰.
- **Les régions à faible mortalité infanto juvénile** : il s'agit de Dakar et Thiès qui enregistrent les quotients de mortalité infanto juvénile les plus faibles (moins de 60‰). Ces régions se caractérisent par une population fortement urbanisée ainsi qu'une bonne couverture sanitaire.

Conclusion

Le bilan démographique du Sénégal en 2012 fait état d'une croissance continue de la population avec une fécondité toujours élevée et une mortalité infanto-juvénile à la baisse. Le milieu rural apparaît comme le principal moteur de cette croissance démographique.

La population en âge de reproduction continuera d'occuper une part importante de la population. En rapport avec la relative inertie des phénomènes démographiques, la croissance démographique restera probablement à un niveau élevé et la structure de la pyramide des âges aura une allure d'une population jeune durant une grande partie de ce siècle.

- Cette jeunesse de la population sénégalaise traduit toutefois l'existence d'un potentiel en capital humain et intellectuel important. En effet, un pays dans lequel une partie relativement importante de la population est en âge de travailler et d'épargner peut bénéficier d'une accélération de la croissance des revenus découlant d'une population plus importante, de l'accumulation accélérée du capital et de dépenses réduites pour la population dépendante. Ainsi, l'effet combiné de ce bonus démographique et de politiques efficaces dans les autres secteurs tels que l'éducation et l'emploi, pourrait stimuler la croissance économique du Sénégal.